



**BUREAU
VERITAS**

ATTESTATION D'ENGAGEMENT au respect du mode de production biologique

L'organisme certificateur BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE
Le Triangle de l'Arche - 9 cours du Triangle
92937 Paris-la-Défense CEDEX

Agréé par les pouvoirs publics sous le numéro FR-BIO 10,

atteste que l'opérateur :(Ref N° : 1-7RDEXU8 - N° Notification : 22413)

LES 8 SARMENTS
3 RUE DE LA FONTAINE
34700 ST JEAN DE LA BLAQUIERE
FRANCE

S'est engagé à compter du 19/01/2022 à respecter les règles communautaires (règlement (UE) n°2018/848 modifié ainsi que ses actes secondaires) et le cas échéant les règles françaises, concernant le mode de production biologique.

Pour les producteurs, ce document est une attestation de première année de conversion vers le mode de production biologique.

Nota bene : ce document n'a valeur ni de licence, ni de certificat. Il ne permet pas la commercialisation de produits avec référence au mode de production biologique.

Fait à Cesson-Sévigné, le 18/02/2022
Le Responsable du Marché Bio
Philippe NOURRIT